



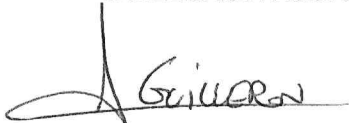
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	3 497 106.95 euros	3 497 106.95 euros
<b>Section d'investissement</b>	3 886 191.26 euros	3 886 191.26 euros

**AUTORISE** M. Le Maire à procéder à des mouvements de crédits, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

**ANNEXE** la page de signature approuvant le budget primitif du budget principal M57 pour l'exercice 2026.

Ainsi fait et délibéré le 21 avril 2026,  
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,  
GUILLERON Audrey,



Le Maire,  
GERVAIS André

